

Les centrales thermiques au charbon à l'étranger

Madame, Monsieur,

Les médias ont mentionné à plusieurs reprises que des centrales électriques suisses projettent d'investir dans des centrales thermiques au charbon à l'étranger. J'ai été stupéfait/e d'apprendre que la mienne compte également parmi celles-ci. Je trouve cette information très préoccupante quand on sait que cinq centrales thermiques au charbon de taille moyenne produisent autant de CO₂ que la Suisse à elle seule. Ces émissions sont catastrophiques pour le climat. À cela s'ajoute le fait qu'un tel engagement est également des plus incertains sur le plan économique: les prix du charbon augmentent et, à partir de 2013, l'UE veut exiger de toutes les centrales électriques qu'elles achètent des droits pour leurs émissions de CO₂. Ceci devrait coûter plusieurs millions de francs par an et par centrale électrique.

Naturellement, je suis optimiste et je suppose que les responsables de ma centrale électrique connaissent bien ces faits et ne projettent pas, par conséquent, d'investissements dans le charbon. J'aimerais toutefois en avoir le cœur net. Puis-je me permettre de vous demander si vous pouvez exclure un tel engagement? Et si cela vaut également pour vos partenaires fournisseurs d'énergie?

Merci d'avance pour votre réponse – et votre engagement pour un approvisionnement en électricité durable.

Meilleures salutations